

Versailles, le 22 février 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Incident sur la Seine d'une barge transportant du nitrate de calcium Point de situation à 18h

Lundi 20 février 2023 vers 18h, le Phimarc, une barge acheminant du nitrate de calcium au service public de l'assainissement francilien (SIAAP) d'Achères a heurté une pile de pont qui enjambe la Seine à la hauteur de Triel-sur-Seine. Les services de l'État, sous l'autorité du préfet des Yvelines, se sont immédiatement rendus sur place.

Dès lundi soir, Audrey Baconnais-Rosez, directrice de cabinet du préfet des Yvelines, s'est rendue sur place. Le service départemental d'incendie et de secours des Yvelines (SDIS 78) a mobilisé une soixantaine de sapeurs-pompiers, dont des plongeurs, et 10 engins.

Le transport des 878m³ était réalisé dans plusieurs cuves compartimentées à « double enveloppe ». Le haut d'une des cuves contenant environ 70m³ de nitrate de calcium a été endommagé, ce qui a vraisemblablement occasionné une fuite de faible volume. Il a été observé que le contenu de cette cuve fuyarde ne bougeait désormais plus et que l'intégrité des autres cuves semblait assurée.

Le SIAAP a procédé, le 21 février, à des prélèvements de l'eau de Seine afin d'être analysés. Les résultats de ces analyses confirment l'absence d'impact sur la qualité des eaux de la Seine.

Le mercredi 22 février matin, la barge de secours, partie du Havre la veille, est arrivée sur place. Environ 450 m³ de nitrate de calcium sont transférés dans cette barge depuis le Phimarc. Il est prévu de tout d'abord de vider 8 cuves sur les 12 que contient le Phimarc.

Les opérations de transbordement ont démarré ce jour en fin de matinée et devraient durer l'après-midi. Elles se déroulent sous le contrôle des personnels habilités de la compagnie de transport. La préfecture des Yvelines, les sapeurs-pompiers du service départemental d'incendie et de secours des Yvelines (SDIS 78), la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France (DRIEAT) s'assurent du bon déroulement des opérations, en lien avec le SIAAP.

La première phase de transbordement du produit est terminée. Une surveillance du milieu est assurée par le SIAAP.

La barge de secours acheminera ensuite le nitrate de calcium vers le site du SIAAP à Achères pour le décharger le jeudi 23 février.

La barge devra ensuite revenir sur Triel-sur-Seine afin de procéder à la fin du transbordement les 4 dernières cuves du Phimarc, puis elle repartira vers Le Havre.

La nature de l'avarie du Phimarc ne peut pas encore être précisée, car la brèche n'est pas visible tant que le bateau repose au fond.

Contact presse : pref-communication@yvelines.gouv.fr